

De: Pauline Duret <pauline.duret@evechetournai.be>
Envoyé: vendredi 19 septembre 2025 15:22
À: Service Finances
Objet: Budget 2026 : Approbation de l'organe représentatif (version datée)

/(N/Réf. B23FE83901)

*Administration communale
Rue Grande 1
7387 Honnelles*

Tournai, le 19-09-2025

Concerne : *Le Budget 2026
de la fabrique d'église Saint-Amand à Angreau
Reçu à l'Evêché le 02/09/2025*

A l'attention du Collège Communal

L'Evêque de Tournai,

En conformité avec l'article L 3162-1 du CDLD et des articles 1et 2 de la loi du 4 mars 1870 modifiée, le chef diocésain arrête et approuve ce budget pour l'année 2026, arrêté par le conseil de fabrique d'église en séance du 26/08/2025.

Sous réserve des modifications suivantes :

D42 : Le service de révision quinquennale de l'obituaire est facturé à hauteur de 15€ pour cette fabrique d'église. D43 : La révision de l'obituaire n'a pu être réalisé pour le budget 2026. Reprise du montant 2025. La révision aura lieu à une date ultérieure.

Dès lors, il y a lieu de modifier les articles suivants :

D42 : 15

R17 : 15

Le budget est donc arrêté et approuvé pour le solde aux chiffres suivants :

Recettes :

<i>Recettes ordinaires du chapitre I approuvées par l'Evêque</i>	<i>1915€</i>
<i>-dont un supplément communal de secours (R17)</i>	<i>15€</i>
<i>Recettes extraordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque</i>	<i>4433,73€</i>

-dont un excédent présumé de l'exercice 2024 (R20)	4433,73€
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>6348,73€</u>

Dépenses :

Dépenses du chapitre I arrêtées par l'Evêque	1350€
Dépenses ordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque	4998,73€
-dont dépenses de personnel (D16 à D26)	250€
-dont dépenses d'entretien (D27 à D35d)	500€
Dépenses extraordinaires du chapitre II approuvées par l'Evêque	0€
-dont un déficit présumé de l'exercice 2024 (D52)	0€
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>6348,73€</u>

RESULTAT DU BUDGET 2025 APPROUVÉ PAR L'EVÊQUE	0€
--	-----------

Le service des fabriques d'église est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestre et Echevins, l'expression de notre considération distinguée.

Envoyé ou déposé à la commune le 19/09/2025.

Pour Monseigneur Guy Harpigny, Evêque de Tournai,

*Pauline Duret
Service des Fabriques d'église*